

Rémunérations :

le gouvernement va-t-il supprimer les grilles indiciaires ?



Le 06 juillet 2021, la ministre de la Fonction Publique, Amélie DE MONTCHALIN, a ouvert la conférence sur les perspectives salariales de la Fonction publique (FP), qui doit se tenir jusqu'en février 2022. Elle entend ainsi « repenser le système de carrière et de rémunération »

Quels sont les buts affichés ?

A travers les déclarations de la ministre, le gouvernement dit s'engager pour :

- revaloriser les bas salaires ;
- l'équité entre les ministères et l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- redonner des perspectives de carrière.



Il semble cohérent de valoriser les premiers grades de la FP afin de garantir son attractivité ; actuellement, de nombreux autres secteurs d'activités négocient la revalorisation des salaires. En parallèle, une étude sur la perspective des carrières se justifie afin de fidéliser les salariés qui ont fait le choix du Service public. Quant à l'égalité femmes-hommes, il est même surprenant que des disparités subsistent dans la FP, là où les grilles de rémunération sont universelles. En outre, l'État employeur doit être vertueux en la matière, s'il veut parvenir à corriger définitivement les écarts constatés dans le secteur privé ! Toutefois, ce gouvernement nous a habitués à dissimuler ses véritables intentions de fond. L'analyse des documents internes témoignent du **big bang** qui nous attend après les élections nationales, si la future majorité poursuivait les desseins de l'actuelle.

Les menaces se précisent ...

Au dernier groupe de travail de la conférence du 16-12-2021, les représentants du pouvoir ont mis au débat l'organisation générale de nos emplois sous cet angle :

- *Les catégories A, B et C sont-elles pertinentes ? Doit-on les maintenir en continuant à les réorganiser ou pourrait-on penser à d'autres systèmes de classification ?*
- *Des dispositifs alternatifs aux échelons et aux indices sont-ils envisageables ?*



Il s'agit clairement de remettre en cause la structure entière des grilles et faire voler en éclats tout repère d'équité entre agents. Le gouvernement entend ainsi poursuivre ses manœuvres obscurantistes lui permettant de développer sa stratégie d'isolement des personnels. Un peu plus loin dans leur documentation, se dessine la finalité de toutes ces machinations : **organiser le service public sur un modèle privé**. Serait-ce en vue de le transformer progressivement en « service marchand » ?

... vers un schéma privé !

C'est ainsi que les questions suivantes ciblent cette mutation :

- *Pourquoi les composantes de rémunération dans la fonction publique ne sont-elles pas identiques à celles constatées dans le secteur privé ?*
- *Comment faire jouer les avancements et les augmentations ? Quelle place et selon quelle logique pour les dispositifs fondés sur l'ancienneté, l'automaticité, l'individuel ou le collectif ?*



A la lecture de tous ces éléments, on comprend aisément que la préoccupation de ce gouvernement n'est certainement pas de revaloriser le pouvoir d'achat des fonctionnaires. **L'UNSA Douanes dénonce ces méthodes méprisantes et désastreuses. Nous appelons à préserver les services publics et la reconquête d'une véritable politique salariale pour leurs agents.**

Vous aussi ? Alors, le 10 mars 2022, jour de mobilisation nationale : Faites-vous entendre !

UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !

